

N°2026/026

Nouméa, le 10 mars 2026

## APPEL À PROJETS “FAVORISER LE BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE” CANDIDATURES JUSQU'AU 10 AVRIL

**La ville de Nouméa lance un appel à projets destiné aux artistes et compagnies, autour de la promotion d'attitudes bienveillantes et de compétences psychosociales visant à prévenir et à éliminer les comportements déviants, intimidants et inappropriés en milieu scolaire.**

Ce dispositif s'appuie sur le concours de l'Etat au titre du Dispositif de Solidarité Républicaine (DSR), dans le cadre du Prêt Garanti par l'Etat (PGE) accordé à la Nouvelle-Calédonie, remboursé par celle-ci.

### CRITÈRES DE SÉLECTION

Tout projet à visée éducative en lien avec la thématique exprimée, à destination d'un public âgé de 6 à 8 ans (classes de CP, CE1 et CE2) pouvant être adapté à un environnement scolaire (cour d'école, salle de classe) et présenté de jour dans un format ludique et interactif permettant la participation des élèves à la prestation proposée.

Les projets seront choisis en fonction des critères de sélection suivants :

- s'emparer de formes de création nouvelles, transdisciplinaires ;
- coût du projet et sa cohérence budgétaire (distinguer la création de la diffusion) ;
- conditions techniques et logistiques de sa réalisation ;
- pertinence, précision et portée éducative du projet vis-à-vis du public ciblé et des lieux d'intervention ;
- nombre d'établissements scolaires couverts par la prestation ;
- nombre d'interventions envisagées ;
- cohérence du calendrier d'intervention.

## PROPOSER SA CANDIDATURE

Les artistes ou compagnies qui souhaitent faire acte de candidature peuvent obtenir le dossier selon les modalités suivantes :

- en téléchargement, sur le site internet de la Ville : <https://www.noumea.nc/noumea-dynamique/actu-agenda/appel-projets-bien-etre-ecole>
- sur demande, par email : [actions.educatives@ville-noumea.nc](mailto:actions.educatives@ville-noumea.nc)

Les soumissionnaires ont **jusqu'au 10 avril 2026** inclus pour présenter leur proposition artistique.

Les dossiers sont à déposer au Service de la Vie Éducative situé au 1<sup>er</sup> étage de l'Annexe République - 9 rue de la République, Nouméa (du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30 en continu) ou peuvent être transmis par e-mail à l'adresse suivante : [actions.educatives@ville-noumea.nc](mailto:actions.educatives@ville-noumea.nc)